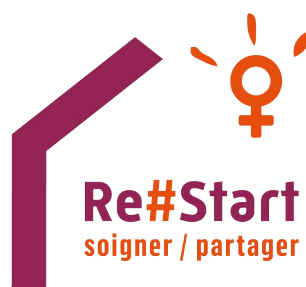




CRÉATION DU COLLECTIF Re#Start

Saint-Denis - le 10 mars 2021 - La Maison des femmes de Saint-Denis annonce la constitution du Collectif Re#start. Sous la signature *Soigner / Partager*, Re#start regroupe les structures qui soignent et accompagnent les femmes en difficulté ou victimes de violences. Réparties sur le territoire national mais aussi à l'international, elles offrent à toutes les patientes une prise en charge pluridisciplinaire de proximité adaptée à leurs besoins.

Élisabeth Moreno, ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, et François-Henri Pinault, Président-directeur général de Kering, Président de la Fondation Kering et soutien de la première heure de La Maison des femmes, en sont respectivement la marraine et le parrain. Les membres du collectif sont honorés par cette double reconnaissance, publique et privée.



« La lutte contre les violences faites aux femmes constitue une priorité du Gouvernement depuis 2017. Dans ce contexte, les structures d'accueil des femmes victimes de violences sont indispensables pour permettre aux victimes de s'extraire du cycle des violences et de se reconstruire. Je considère qu'il est dès lors essentiel d'en étoffer le maillage sur notre territoire. C'est pourquoi j'ai décidé de soutenir le premier collectif dédié à cet accueil et je forme le vœu que cette initiative puisse essaimer » a déclaré Élisabeth Moreno.

Un premier cercle de mécènes, fondations et entreprises – AXA France, Kering, Korian, L'Oréal, RAJA-Danièle Marcovici, Sanofi Espoir, Sisley-d'Ornano, Superga Beauty – s'est constitué pour apporter un soutien financier aux nouvelles structures éligibles au soutien de l'État via le financement par la Mission d'intérêt général dédiée aux violences (MIG).

« Le modèle de La Maison des femmes de Saint-Denis, conçu et développé en mettant en son centre les femmes victimes de violences, a démontré sa pertinence et son impact. Je suis fier d'avoir pu, à travers la Fondation Kering et avec d'autres fondations et entreprises, soutenir son éclosion. À nous maintenant, ensemble et avec les pouvoirs publics, d'accompagner sa duplication sur le territoire français et au-delà » a déclaré François-Henri Pinault.

Le collectif compte à ce jour dix structures. Quatre sont opérationnelles à Saint-Denis (juillet 2016, Centre hospitalier Delafontaine), Bruxelles (septembre 2017, CHU Saint-Pierre), Bordeaux (février 2019, Association CACIS) et Brive-la-Gaillarde (novembre 2020, Centre hospitalier) ; six sont en gestation et devraient voir le jour courant 2021, à Marseille (AP-HM), Paris (La Pitié-Salpêtrière, AP-HP), Reims (CHU), Versailles/Plaisir (Centre hospitalier), Rennes (CHU) et Mexico. Elles ont en commun d'être adossées à un établissement de santé et de proposer une prise en charge médico-psycho-sociale. Et de travailler en lien avec les services de police et de justice.

« Re#start, pour renaissance, car derrière les soins et l'écoute que nous prodiguons, notre objectif final est bien de permettre à nos patientes de prendre un nouveau départ. Il était essentiel que le nom du collectif exprime ce bénéfice » explique la Dr Ghada Hatem, fondatrice de La Maison des femmes de Saint-Denis.

La création de Re#start a trois principaux objectifs :

- Mutualiser les compétences et les connaissances en partageant les bonnes pratiques,
- Partager les données pour entreprendre des études d'impact,
- Élaborer des propositions concrètes et mener des actions de plaidoyer à destination des pouvoirs publics.

Contact Presse:

Isabelle Chebat, 06 48 05 94 46, isabelle.chebat@

Les violences faites aux femmes représentent un enjeu important de santé publique, dont la prise de conscience est croissante : selon les données recueillies par l'INSEE et l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) en 2019, environ 220 000 femmes âgées de 18 à 75 ans sont chaque année confrontées à une situation de violence « au sein du ménage », tandis que plus de 450 000 femmes sont victimes de violences « hors ménage ». On estime par ailleurs à près de 60 000 le nombre de femmes adultes vivant en France ayant subi des mutilations sexuelles.

(Extrait du Cahier des charges des dispositifs dédiés à la prise en charge des femmes victimes de violences)